

## LES VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE, MANIFESTATION D'UN RAPPORT DE DOMINATION

Les violences au sein du couple sont la manifestation d'un rapport de domination que l'auteur instaure sur sa victime et qui se traduit par des agressions physiques, sexuelles, psychologiques, verbales et économiques. Ces agressions sont récurrentes, souvent cumulatives. Elles s'intensifient et s'accroissent avec le temps, pouvant aller jusqu'à l'homicide. Les violences au sein du couple diffèrent des disputes ou conflits conjugaux dans lesquels deux points de vue s'opposent dans un rapport d'égalité. Les violences peuvent exister quelle que soit la configuration conjugale (couples cohabitant ou non, mariés ou non, petits-amis, relations

### CARACTÉRISTIQUES DES HOMICIDES AU SEIN DU COUPLE EN 2018



épisodiques, etc...) pendant la relation, au moment de la rupture ou après la fin de cette relation.

En moyenne, chaque année, près de 1 % des femmes de 18 à 75 ans vivant en ménage ordinaire en France métropolitaine, soit près de 213 000 femmes, déclarent être victimes de violences physiques et/ou sexuelles par leur conjoint ou ex-conjoint. L'auteur de ces violences est le conjoint, marié ou non, ou l'ex-conjoint au moment des faits, qu'il y ait eu ou non cohabitation.

	Nombre de femmes victimes sur un an	Répartition par type de violence (en %)	En % de la pop. de référence
Violences physiques et/ou sexuelles par conjoint ou ex-conjoint	<b>213 000</b>	<b>100</b>	<b>0,9</b>
... dont violences uniquement physiques	152 000	71	0,7
... dont violences uniquement sexuelles	30 000	14	0,1
...dont violences physiques et sexuelles	31 000	15	0,1

Source : La lettre de l'observatoire national des violences faites aux femmes – N° 14 – Novembre 2019